

## TARIFS 2022 - 2023

### CONTRIBUTION Elève - Sur 10 Mois

MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
66,00	66,00	88,00

#### REDUCTIONS :

2ème enfant : -5 % sur la contribution familiale  
3ème enfant : -10 % sur la contribution familiale pour chaque enfant  
A partir du 4ème enfant : 100 % sur la contribution

### RESTAURATION

MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
4,90	4,90	5,90

Le règlement de la restauration est payable *d'avance* par chèque ou espèces à l'ordre de l'OGEC La Providence  
Le non passage de la carte self sera facturé 0,50 Euros uniquement au collège. Le renouvellement de la carte self en cas de perte sera facturé 5,00 euros uniquement au collège

### GARDERIE ou ETUDE

	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
<b>Garderie Matin</b>			
7H 45 à 8h15	1,60	1,60	
8h15 à 8h45	Gratuit	Gratuit	
<b>Garderie - Etude Soir</b>			
16h00 à 16h30	Gratuit	Gratuit	
16h30 à 17h30	1,60	1,60	
17h15 à 18h15			3,10
17h30 à 18h30	1,80	1,80	
<b>Garderie Mercredi</b>			
12h30 à 13h00	1,80	1,80	

Gratuité de la garderie de 16h30 à 17h15 pour ceux ayant un frère ou une sœur au collège.  
Vendredi soir garderie jusqu'à 18h00 (Primaire - Maternelle)

### TABLETTE

12,10 Euros par mois sur 10 mois

Réduction de 50% à partir de la 2ème par famille.  
Propriété de l'Etablissement jusqu'en fin de scolarité.

Achat proposé en fin de 3ème.

En cas de dégradation, l'utilisation de la garantie entraîne une franchise de 50 Euros.

### ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES

23,60 Euros par famille et par an Adhésion facultative

### ASSOCIATION SPORTIVE

9,00 Euros Licence UNSS par an Adhésion facultative - Uniquement pour le collège -

# POUR INFORMATION :

## INCLUS DANS LA SCOLARITE

### MATERNELLE - PRIMAIRE

Fournitures scolaires

### COLLEGE

Assurance "Individuelle accident" souscrit à la Mutuelle Saint Christophe  
Les frais de Pastorale

## NON INCLUS DANS LA SCOLARITE

Location de casier (chèque de caution non-encaissé)  
Pour les fournitures, une liste vous sera envoyée en fin d'année scolaire. L'APEL (Association de Parents d'Elèves) propose une formule "Pack Fournitures" à prix intéressant. Pas de vente au détail.

T.D , fichiers  
Livres de lecture suivis en Français  
Sorties de classe ou animations  
Voyages scolaires  
Frais de Pastorale liés à 1ère Communion, Profession de Foi ou Confirmation

- L'adhésion APEL paraîtra sur la facture du 1er trimestre pour les familles souhaitant adhérer. Nous reversons le montant de votre cotisation directement à l'APEL. Il est IMPERATIF de nous retourner le coupon de " non adhésion" avant le 16 Septembre 2022, (envoi Juillet)
- Facturation : Vous recevrez une facture en septembre avec l'échéancier annuel des prélèvements. Et trois factures complémentaires pour les frais non inclus (garderie, études, etc ...) dans la scolarité et déductions éventuelles (bourses collège, etc ...)  
Les prélèvements sont effectués les 12 de chaque mois de septembre à juin, pour le solde de frais de garderie/étude/restauration en juillet.  
En l'absence de prélèvement les règlements doivent parvenir au plus tard à l'Etablissement avant les dates suivantes :  
1ère période : 15 novembre 2022  
2ème période : 15 février 2023  
3ème période : 15 mai 2023
- En cas de difficultés financières ponctuelles, la famille peut prendre rendez vous avec le chef d'établissement afin de trouver des solutions pour palier à ces difficultés. Cependant sans démarche volontaire de la famille, l'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées. Dans ce cas l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève
- En cas de chèque impayé, les frais bancaires déclenchés par notre banque seront ré-imputés à votre compte famille
- En cas de départ ou absence en cours d'année scolaire, volontaire de la famille, la contribution familiale de tout trimestre commencé reste due en intégralité.
- En cas d'anomalie, de changement de situation, veuillez contacter Madame Guilloteau , service comptabilité de l'établissement au plus tôt. Ligne directe : 05 49 88 87 96

*Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.*